Histoire de l'urbanisme

UE 18

Enseignant(s) responsable de l'UE : Christophe COUILLIEN

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	AJU21HURB
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	26 h (Q1 26 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ21URBP Histoire de l'urbanisme	26	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **AR01.1** 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations conceptuelles, techniques et/ou scientifiques.
- **AR01.4** 1.4 Participer à la vulgarisation des connaissances culturelles, techniques et/ou scientifiques, notamment en développant des actions de sensibilisation aux concepts clés liés à l'art des jardins et du paysage.
- **AR02.2** 2.2 Développer un esprit critique.
- **AR02.3** 2.3 S'adapter aux évolutions scientifiques, technologiques et socio-économiques pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux.
- **AR04.1** 4.1 Maîtriser l'analyse contextuelle d'un site en intégrant des données multidisciplinaires et des données sensibles.
- **AR04.2** 4.2 Poser avec réflexivité un diagnostic en identifiant les problématiques et les enjeux d'un contexte particulier à un site.
- **AR05.5** 5.5 Maîtriser et gérer dans le temps et l'espace l'évolution et/ou la résilience d'un site

Autres connaissances ou compétences prérequises

Histoire de l'urbanisme

- Connaissances acquises en Bloc 1, notamment aux cours d'Histoire de l'art, d'Histoire de l'architecture, d'Histoire de l'architecture des jardins.

- Compétences de base : Notions générales d'Histoire ; esprit critique, esprit de synthèse, prise de notes rapide.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Histoire de l'urbanisme

Objectifs

- Eveiller aux notions de ville, d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;

- Faire prendre conscience de l’évolution du paysage urbain au travers de l’Histoire des villes ;

- Faire comprendre le "pourquoi" et le "comment" des différents types d'aménagement des villes, de l'Antiquité à nos jours ;

- Fournir des connaissances pour analyser et comprendre le phénomène urbain actuel ;

- Faire comprendre la raison d’être des administrations de l’urbanisme d'aujourd'hui.

Contenu

Notions et définitions liées à la ville et à l’urbanisme ; Histoire de l’urbanisme (Préhistoire, Mésopotamie, Egypte, Grèce, Rome, Moyen-Age, Renaissance, époque classique, révolutions industrielles, villes modernistes, villes contemporaines et problèmes de mobilité) ; apparition puis développement des administrations de l’urbanisme ; comparaisons entre ville «spontanée» et ville «créée» ; comparaisons entre ville en damier et ville radioconcentrique ; cas plus développés de Bruxelles, Paris, Londres, New-York, Barcelone et/ou Amsterdam.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Histoire de l'urbanisme

Cours magistral illustré d'exemples de villes ou d'aménagements urbains représentatifs de chaque époque présentée.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Histoire de l'urbanisme

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- Expliquer lui-même, de manière claire et compréhensible par tous et avec le vocabulaire adéquat, les différentes époques de l'Histoire de l'urbanisme (contexte historique et/ou géopolitique, éléments caractéristiques, causes et/ou conséquences) ;

- Grâce aux Histoires de l'architecture et de l'urbanisme, mieux appréhender avec esprit critique le paysage urbain d'aujourd'hui et mieux contextualiser les éléments d'un site qu'un professionnel de l'architecture des jardins et du paysage peut avoir à analyser dans le cadre d'un diagnostic paysager et/ou d'une étude préparatoire à l'aménagement d'un espace public ;

- Reconnaître le style urbanistique d'un aménagement.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Histoire de l'urbanisme : Leblicq Y., syllabus "Histoire de l'Aménagement des Villes", P.U.B. (U.L.B.), Bruxelles, 1992-93 - 2ème édition, extraits.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Histoire de l'urbanisme :	—	—

Tout article de presse, livre ou autre document lié à l'urbanisme ou à l'Histoire.		
Histoire de l'urbanisme : Articles de presse, documents iconographiques divers, cartes et plans de villes, supports audio-visuels, photocopies choisies.	—	—
Histoire de l'urbanisme : Bailly J.-M., syllabus "Histoire de l'Urbanisme", HELdB, Anderlecht, 2013-14, extraits.	—	—
Histoire de l'urbanisme : Leblicq Y., syllabus "Histoire de l'Aménagement des Villes", P.U.B. (U.L.B.), Bruxelles, 1992-93 - 2ème édition, extraits (autres).	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Examen écrit	100 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé

Cette activité est remédiable

En cours d'année, et comme le stipule le RGEE, l'étudiant est tenu de suivre assidûment les activités d'apprentissage avec comme objectif la réussite de ses études.

Pour ce qui concerne les absences aux examens, qu'elles soient ou non justifiées, la procédure appliquée sera celle prévue au Règlement général des études de la haute Ecole Lucia de Brouckère. Précision est toutefois ici apportée, en supplément audit Règlement, que la non-présentation durant une session d'examens de l'examen d'une des activités d'apprentissage de la présente UE fera porter sur l'ensemble de l'UE la mention du relevé de notes afférente à cette non-présentation.

Durant l'examen, en aucun cas les étudiants ne pourront consulter d'autres personnes, des sites internet (avec ou sans intelligence artificielle) ni de quelconques ouvrages ou messages sonores ou écrits – y compris leurs notes de cours – car cela constituera une fraude à l'examen.

La note de l'UE correspond intégralement à la note obtenue à l'examen afférent, ramenée sur 20 puis arrondie à l'unité.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé

Cette activité est remédiable

En cours d'année, et comme le stipule le RGEE, l’étudiant est tenu de suivre assidûment les activités d’apprentissage avec comme objectif la réussite de ses études.

Pour ce qui concerne les absences aux examens, qu'elles soient ou non justifiées, la procédure appliquée sera celle prévue au Règlement général des études de la haute Ecole Lucia de Brouckère. Précision est toutefois ici apportée, en supplément audit Règlement, que la non-présentation durant une session d'examens de l'examen d'une des activités d'apprentissage de la présente UE fera porter sur l'ensemble de l'UE la mention du relevé de notes afférente à cette non-présentation.

Durant l'examen, en aucun cas les étudiants ne pourront consulter d'autres personnes, des sites internet (avec ou sans intelligence artificielle) ni de quelconques ouvrages ou messages sonores ou écrits – y compris leurs notes de cours – car cela constituera une fraude à l'examen.

La note de l’UE correspond intégralement à la note obtenue à l'examen afférent, ramenée sur 20 puis arrondie à l'unité.